



CONSULTATION n° PAO-B26-02374-MV

**Achat, livraison et installation d'un microscope automatisé à fluorescence de paillasse au CEA de Grenoble**

**Complément n°1 en date du 02 juillet 2026 :**  
**Précisions apportées au cahier des charges**

*Diffusion : électronique par PLACE*

Conformément à l'article 3.1 du règlement de la consultation, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous la modification suivante relative au cahier des charges :

**Précision n°1 : concernant l'empiètement du microscope**  
**(Article 4 du CDC « Livraison/Installation/Mise en service)**

Le microscope doit pouvoir être installé sur une paillasse ayant les dimensions suivantes :

- Profondeur : 60cm
- Largeur : 120cm

**Précision n°2 : concernant l'ouverture du microscope**

L'ouverture du microscope peut se réaliser :

- Soit en façade
- Soit sur le dessus

**Précision n°3 : concernant le système du microscope**

La demande du CEA concerne un microscope de type boîte et non pas de type conventionnel.

**Précision n°4 : concernant un système de gestion de la température et du CO2**

L'option à chiffrage facultatif N°2 suivante est ajoutée : présenter et chiffrer un système de gestion de la température et du CO2.

Les autres dispositions de la consultation demeurent inchangées.

Vous souhaitant bonne réception et restant à votre disposition.

oooOooo